



En partenariat avec l'Inrap et la Cité des sciences

Transmettre les savoirs

Cultures animales, cultures humaines

supplément

12 pages

# SCIENCES HUMAINES

## Psychologie de l'attention

### Comment lutter contre la dispersion ?

#### ÉDUCATION

Professeurs des écoles sous pression

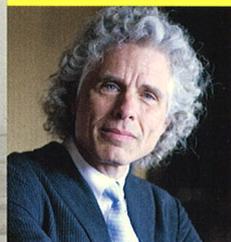
#### HISTOIRE

Nouveaux regards sur la Shoah

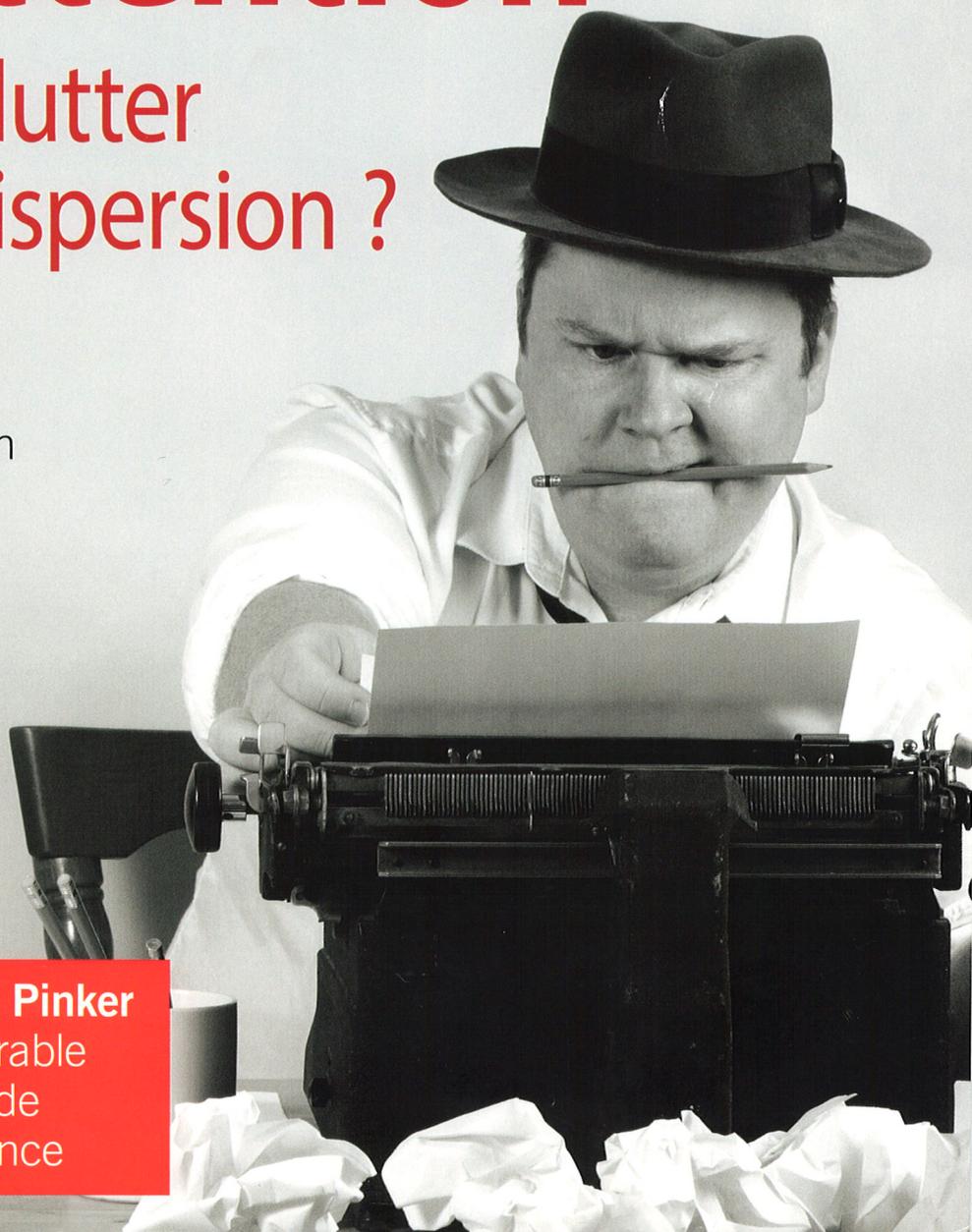
#### RÉFÉRENCE

Hérodote, le père de l'histoire

#### ENTRETIEN



**Steven Pinker**  
L'inexorable déclin de la violence



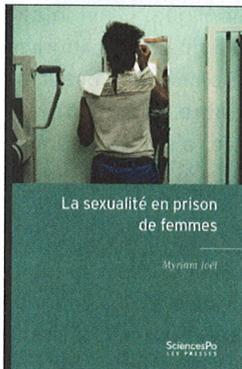
WWW.SCIENCESHUMAINES.COM - MENSUEL N° 298 S - DÉCEMBRE 2017 - 6,50 €



M 01866 - 2985 - F - 6,50 € - RD

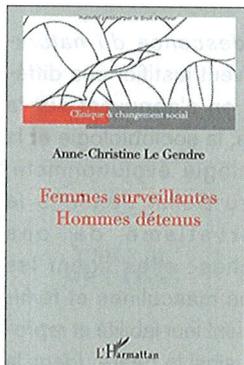
SOCIOLOGIE

# Du sexisme dans et hors les murs



**LA SEXUALITÉ EN PRISON DE FEMMES**

Myriam Joël  
Presses de Sciences Po, 2017, 286 p., 24 €.



**FEMMES SURVEILLANTES, HOMMES DÉTENU**

Anne-Christine Le Gendre  
L'Harmattan, 2017, 174 p., 19,50 €.

Les femmes en prison ne bénéficient pas de la même attention de la part des pouvoirs publics et de la recherche scientifique que leurs homologues masculins. Peu d'enquêtes se sont penchées sur la condition des détenues et des surveillantes, et aucune, jusqu'à celle de la sociologue Myriam Joël, n'avait abordé de front la question de la sexualité en détention féminine. Les témoignages que l'auteure a recueillis pendant deux ans auprès de 150 détenues, surveillants, personnels et bénévoles évoluant en quartier de femmes décrivent les perturbations que connaissent celles que l'on enferme. La prison se révèle d'abord dans toute son âpreté : rapports sexuels clandestins au parloir, utilisation du vagin pour faire entrer des objets et des substances interdits, agressions et intimidations sexuelles entre détenues... Marqué par la contrainte et la coercition, l'ordinaire carcéral ne saurait pourtant se résumer à des situations de « déstructuration et de dégradation ». L'incarcération amènerait aussi à un profond « recodage de l'existence des individus ». Par l'effet de divers dispositifs de contrôle, de protection et de surveillance, l'institution carcérale édicte des modes de conduite contradictoires. D'un côté, les détenues sont invitées à investir le rôle de la « bonne mère » via des activités domestiques traditionnellement dévolues aux femmes et à mener une vie sexuelle strictement conjugale. De l'autre, on les exhorte à se protéger de toute relation d'emprise et de domination conjugale en agissant de manière autonome et indépendante, y compris sur le plan sexuel. Ces prescriptions reproduisent, « tel un miroir grossissant », les injonctions paradoxales auxquelles la sexualité féminine est aussi confrontée en dehors de l'enceinte de la prison. De son côté, Anne-Christine Le Gendre, sociologue et psychologue exerçant dans l'administration pénitentiaire depuis

trente-cinq ans, s'est intéressée au sort des surveillantes. Son enquête révèle également que « la prison (...) concentre par des "effets de zoom" ce qu'on observe dans d'autres champs sociaux et professionnels ». En quartiers pour hommes, la mixité de la surveillance n'a été autorisée qu'en 1983. L'introduction d'une présence féminine en prison, véritable « bastion viril », ne s'est pas faite sans heurts et a impliqué de profondes adaptations dans ce qui constituait jusqu'alors un espace d'hégémonie masculine. Aujourd'hui, si l'utilité d'une telle réforme n'est pas remise en cause, les confidences recueillies chez les agents pénitentiaires perpétuent une vision essentialiste des rôles sexués. Une véritable « culture familiariste » se manifeste au sein de l'administration pénitentiaire par une endogamie au sein du personnel et par une protection paternaliste dont font l'objet les femmes. Au motif que ces dernières seraient surexposées aux agressions des détenus et incapables d'y faire face, on leur confie des fonctions considérées comme moins risquées, même si aucun élément statistique ne vient le justifier. En élargissant le cadre d'analyse aux métiers de la sécurité, l'enquête montre que globalement les femmes restent minoritaires et cantonnées aux fonctions les moins prestigieuses. Être acceptée dans ces professions, c'est donc d'abord se soumettre sous peine de marginalisation aux « normes de virilité », si bien que pour l'auteure, « la féminisation de ces métiers s'accompagne (...) encore très souvent de leur dévalorisation, liée au risque de disqualification d'une culture virile basée sur l'exercice de la force physique ». ■

CLÉMENT QUINTARD